

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	5 (1948)
Heft:	2
Rubrik:	Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos romands

SERVICE ROMAND D'INFORMATION

ENFIN RÉALISÉE

Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs la photo de l'affiche romande I.P. réalisée dans le cadre du Service romand d'information. Vous comprendrez mieux le sens de notre exclamnation « enfin réalisée », quand vous saurez que les premières démarches pour la réalisation d'une semblable affiche ont été entreprises en 1943 déjà ! C'est donc après une laborieuse gestation de près de cinq années que notre affiche voit le jour. L'événement, vous en conviendrez, mérite d'être signalé.



Nous voulons profiter de cette occasion pour remercier des principaux artisans de ce que nous considérons volontiers comme un petit chef-d'œuvre. Un très chaleureux merci à notre ami et dynamique collaborateur, M. Ch.-Adr. Golay, pour la parfaite organisation du concours mis sur pied à cette occasion et qui a vu la participation de seize des meilleurs artistes de tous les cantons romands. Vives félicitations au sympathique artiste neuchâtelois André Rosselet, qui, mieux que personne, a su exprimer par l'image l'exakte signification de l'instruction préparatoire volontaire. Merci enfin aux organes fédéraux et cantonaux de l'I.P. qui, grâce à leur appui financier, ont permis de doter notre Service romand d'information d'un excellent moyen de diffusion de l'idéal qui nous est cher.

F. PELLAUD.

FRIBOURG

Le bureau cantonal de l'Instruction préparatoire a récemment tenu, en présence de M. Georges Macheret, inspecteur fédéral pour le canton de Fribourg, une séance au cours de laquelle il a passé en revue l'activité déployée durant l'année écoulée et préparé le programme de travail pour 1948.

Commentant les expériences faites depuis l'introduction, en janvier 1947, de la nouvelle ordonnance

fédérale et de ses prescriptions d'exécution, M. Kaltenrieder, le dynamique président du bureau, s'est déclaré satisfait de la participation des jeunes gens à l'I.P., puisqu'elle se chiffre dans notre canton, pour 1947, à 3.119 élèves, dont 2.060, soit le 66 %, ont réussi les épreuves de base, contre 52 % l'année précédente. Il faut se garder toutefois de tirer de cette amélioration des conclusions trop optimistes quant à la préparation physique des participants aux examens, car elle est due surtout à l'application du nouveau barème d'estimation, d'une conception moins restrictive que l'ancien. A côté de l'indispensable formation de base, il y a lieu de mentionner une fructueuse activité dans diverses disciplines facultatives, telles que ski, natation, cours de lecture de cartes et de boussole, marches-excursions, etc... L'insigne cantonal a été obtenu par 604 jeunes gens; la remise de cette distinction est un puissant stimulant qui contribue certainement à l'amélioration de la participation et des résultats. En résumé, l'instruction préparatoire a vraiment conquis le droit de cité dans notre canton et, si elle y est en si bonne voie, on le doit particulièrement à l'activité intelligente, persévérente et dévouée des chefs de districts et des moniteurs, qui se recrutent en majorité au sein du corps enseignant.

M. Kaltenrieder a rendu hommage à M. le conseiller d'Etat Corboz, directeur militaire, qui accorde généreusement à l'Instruction préparatoire l'appui de sa précieuse expérience et le poids de sa bienveillante autorité, ainsi qu'à M. le conseiller d'Etat Bovet, directeur de l'Instruction publique, qui témoigne un vif intérêt à cette collaboration de l'école au développement de l'éducation physique.

Le bureau cantonal entend ensuite divers rapports traitant des finances, de l'assurance-accidents, de la propagande du matériel et de l'établissement des documents administratifs; glanant parmi ces renseignements très intéressants, signalons, dans le domaine de la propagande, la création d'une affiche, due à l'initiative commune de tous les cantons romands et qui sera prochainement diffusée dans toutes les localités.

Le programme de travail pour 1948 prévoit notamment un cours de répétition auquel tous les moniteurs seront convoqués du 16 au 18 avril prochain. Une commission a été désignée pour examiner les nouvelles conditions d'octroi de l'insigne cantonal. La course cantonale d'orientation, qui a remporté un succès si réjouissant en 1947, sera à nouveau organisée pour le dimanche 17 octobre 1948.

Le bureau cantonal a, par contre, le regret d'enregistrer la démission de M. Oswald Schouwey qui, à la suite de sa flatteuse nomination comme professeur aux cours des Arts et Métiers, doit se démettre de ses fonctions de chef de district I.P. pour la Singine, fonctions qu'il a assumées avec une haute conscience et un grand dévouement depuis 1943. La Direction militaire lui a désigné comme successeur M. Alphonse Hayoz, commerçant, à Chevrières.

Soutenus par la bienveillance des autorités et du clergé, bénéficiant d'une compréhension toujours plus confiante de la part des parents et des employeurs, puissent nos groupes I.P. poursuivre leur féconde activité en faveur de l'éducation physique, morale et patriotique de notre jeunesse fribourgeoise !

STEINAUER.